

Vicquois, Vicquoises,

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons ce nouveau bulletin qui résume les réalisations de l'année 2023. Bien évidemment ce document n'est pas exhaustif et je vous encourage à consulter le site internet de notre commune (vicq-sur-mer.fr) pour y trouver à travers les délibérations du conseil municipal et la photothèque l'intégralité de l'actualité de VICQ SUR MER.

Un grand merci aux associations communales et à l'ensemble de leurs bénévoles pour leur dynamisme, faisant de notre collectivité l'une des plus attractives du Val de Saire.

Nous vous proposerons dans les prochains mois un bulletin spécial Budget 2024 et un autre sur l'opération de dénomination des rues suite à l'entrée en vigueur de la loi du 21 février 2022 dite loi « 3DS ».

Je vous adresse, de la part du conseil municipal, du personnel communal et de moi-même, tous nos vœux pour cette nouvelle année 2024.

Bien à vous,

Richard Leterrier, Maire de Vicq sur Mer

RÉTROSPECTIVE 2023

L'année 2023 a été rythmée par de nombreuses animations :

- Chasse aux œufs de Pâques organisée par le Foyer Rural le dimanche 9 avril
- Commémoration du 8 mai au monument aux morts de Cosqueville avec l'Association des anciens combattants
- Tournoi de pétanque sur la place de l'église de Gouberville le 17 juin
- Journée des ados le 24 juin, organisée à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, avec un atelier graff animé par l'artiste BabyK, un atelier cuisine animé par M. Leclerc président du Foyer Rural, un laser game et pour terminer cette journée en musique, un concert du groupe Novis
- Méchoui du 14 juillet, organisé par le Foyer Rural, à Cosqueville
- Deuxième tournoi de pétanque sur la place de l'église de Gouberville le 22 juillet
- Vide-greniers du Foyer Rural et de Néville patrimoine le 13 août à Néville
- Méchoui du 20 août organisé par Néville Patrimoine
- Repas des aînés les 1er et 12 octobre
- Exposition-vente "Divers loisirs d'hiver" organisée par l'Association du patrimoine de Coqueville Vrasville Angoville le samedi 4 novembre
- Commémoration du 11 novembre au monument aux morts de Réthoville avec l'Association des anciens combattants
- Noël des enfants le 5 décembre
- Village de Noël organisé par le Foyer Rural les 9 et 10 décembre.
- Journée exposition "Mon ange" et chants de Noël, organisée par l'Association du patrimoine de Cosqueville Vrasville Angoville le 17 décembre.



Spectacle de Noël pour les enfants de Vicq-sur-Mer à la Vaquelotte

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023



Restauration de la "petite boulangerie" destinée à l'accueil d'expositions ou la tenue de réunions d'associations



Installation d'un tunnel de stockage pour les véhicules communaux



Pose de nouvelles barrières aux entrées des cimetières de Cosqueville et de Réthoville

TRAVAUX REPORTÉS EN 2024

En réponse à des problèmes d'infiltration, la rénovation du pignon de l'ancien presbytère de Réthoville, actuellement logement communal, est nécessaire. Les travaux (bardage en ardoise) ont été prévus et budgétés en 2023 mais ils sont reportés en 2024.

Idem pour la réfection de la toiture de l'ancienne mairie de Gouberville, en ardoise naturelle.

PROJETS TRAVAUX EN 2024

La municipalité a décidé d'aménager la place de la mairie. En effet, la mairie accueille un public toujours plus nombreux. Cette place est aussi empruntée par les usagers de la salle Jules Ferry, de la Maison des Assistantes Maternelles (MAM) et de la salle de la Vaquelotte, et de la "petite boulangerie".

La réflexion sur l'aménagement de la place a été menée par les élus avec différents acteurs et experts: architecte et paysagiste conseil, référents pour la Préfecture de la Manche avec également, pour notre collectivité, l'assistance à maîtrise d'ouvrage des services techniques du Département et d'un architecte local, afin de construire un projet vertueux sur le plan environnemental et social.

Les travaux qui débiteront cette année concernent :

- La réorganisation du parking avec la création d'une vingtaine de places de stationnement végétalisées, y compris des places pour les personnes à mobilité réduite et une place pour recharger un véhicule électrique
- L'implantation d'une charretterie dans le prolongement du bâtiment la "petite boulangerie" qui a été restaurée : cette charretterie permettra d'abriter les stands des producteurs locaux et ainsi de développer un petit marché. Elle comprendra aussi un espace pour les cyclistes avec une borne de réparation et des toilettes ;
- La création d'une aire de jeux pour les jeunes enfants et d'un terrain de pétanque.

Le financement de ces travaux et aménagements sera assuré en grande partie par des subventions accordées par le Département et des Fonds de concours attribués par Le Cotentin (CAC).

Par ailleurs, un marché à bon de commande sur 4 années a été passé en 2023 avec l'entreprise Boucé pour des travaux de réfection des voies communales : des travaux à hauteur de 100.000 € sont prévus en 2024. D'autres travaux sont aussi prévus en 2024 : réalisation de WC public et aménagement de l'espace vert à proximité de l'ancienne mairie de Gouberville, restauration du clocher de l'église de Néville et bien d'autres.



TEMPÊTES, INONDATIONS ET LITTORAL

De nombreuses interventions des services techniques lors des dernières tempêtes et intempéries

L'équipe dédiée s'investit considérablement dans l'entretien des creux, des buses, des routes, des chasses, ainsi que dans le débarnage et le débroussaillage. Une hiérarchisation des priorités est rigoureusement suivie, débutant par les secteurs susceptibles d'impacter des habitations, puis les routes à circulation plus dense, avant de traiter les autres routes et les chasses. Des interventions d'urgence ont été déployées lors de la dernière tempête.

Il convient de souligner que la gestion des routes départementales relève de la responsabilité du Département : les agents de Vicq-sur-Mer ne sont pas en mesure d'intervenir sur ce réseau.

Réapparition de décharges sauvages à Réthoville, Néville et Gouberville provoquée par la montée des eaux et l'arasement dunaire.

Face à l'urgence et aux directives de l'État, certaines décharges ont été recouvertes de bâches. En 2023, une partie de la décharge de Gouberville a dû être nettoyée, impliquant le tri de trois tonnes de déchets. Les efforts des employés et conseillers municipaux ont été salués. Suite à la cession des terrains bordant le littoral au Conservatoire du Littoral, ce dernier devrait supporter la charge financière de tous les travaux de dépollution. En priorité, ils concernent les décharges sauvages de Réthoville, Gouberville (côté Néville), et Néville : ils devraient débuter en 2024.

LOI "3DS" ET DÉNOMINATION DES VOIES DE VICQ-SUR-MER

Que dit la loi 3DS ? Le conseil municipal est en charge des dénominations des voies et lieux-dits et de leur numérotation. La loi rend obligatoire la dénomination de toute voie publique ouverte à la circulation et la transmission des adresses (noms des voies et numérotation) à la Base Adresse Nationale.

Et le décret entré en vigueur le 1er janvier 2024 impose aux communes de 2000 habitants et moins de transmettre leurs adresses à la Base Adresse Nationale au plus tard le 1er juin 2024.

Quels changements à Vicq-sur-Mer ? Chaque maison ou bâtiment aura désormais une adresse précise avec un numéro et le nom d'une voie. Ce travail a été réalisé par les élus, avec l'aide de La Poste. Dans les hameaux et les lieux-dits, chaque voie est désignée par un nom.

Il a fallu dédoubler les homonymes (impossible de conserver plusieurs "rue de l'église") et remplacer certains termes qui n'existent pas dans la Base Adresse. Autant que possible les noms de voies n'ont pas été changés ou ont été choisis en fonction de caractéristiques locales ou de toponymes (ex : impasse du lavoir).

LES AGENTS MUNICIPAUX

Actuellement, Vicq-sur-Mer compte 9 agents municipaux, dont 4 à temps partiel :

Frédéric Bon, Frédéric Compère, Anthony Orange et Moussa Souaré constituent l'équipe des services techniques. Au secrétariat, Liliane Hallé est désormais accompagnée par Lise Lebunetel et Zoé Cardet. La gestion des salles communales est assurée par Angélique Fafin, le gîte communal par Isabelle Tesson. Merci à toutes et à tous pour leur investissement !

Prochaine réunion du conseil municipal des jeunes le 27 janvier

De nombreux services dépendent de la géolocalisation : les secours, la Poste, le raccordement à la fibre optique, les livraisons de commandes en ligne ... D'où l'importance de la précision des GPS !

Les Services Publics (cadastre, impôts), le SDIS (pompiers), les éditeurs de logiciels GPS ont accès à la Base Adresse Nationale. Aucune démarche à effectuer.

Les administrés devront informer leur fournisseur de téléphonie, d'eau (Véolia), d'électricité, leur assurance et leur banque de leur changement d'adresse, le cas échéant.

Un courrier explicatif sera adressé nominativement aux résidents de Vicq-sur-Mer, avant le 1er juin 2024.

AGENDA 2024

- 24 mars - Chasse aux œufs de Pâques (Association Foyer Rural)
- 5 mai - Vide greniers de la Saint-Marcouf à côté de la mairie (Association du patrimoine)
- 8 juin - Commémoration du 80e anniversaire du Débarquement / Animations à la Vaquelotte
- 6 et 7 juillet - Hommage à l'abbé Gosselin : Exposition dans l'ancienne boulangerie, près de la mairie
- 6 juillet - Conférence de M. Quélet à 15h à la mairie "La résistance en Normandie pour préparer le Débarquement"
- 7 juillet - Conférence de Mme Perrot à 15h à la mairie "Les paras perdus dans le Cotentin la nuit du 6 juin 44"
- 7 juillet - Fête des familles au village de Cosqueville (laser game, structure gonflable, jeux anciens et concert en soirée)
- 9 juin - Elections européennes
- 8 septembre - Repas des aînés
- 21 et 22 septembre - Journées du patrimoine
- 27 oct - Exposition-vente sur le thème "Nature et Créations"
- 7 et 8 décembre - Marché de Noël
- 10 décembre - Noël des enfants de Vicq sur Mer

Rencontrer vos élus

Richard Leterrier, Maire

Le lundi de 14h30 à 17h

Le samedi sur rendez-vous

Dominique Hauchecorne, Adjoint en charge des travaux et des espaces verts

Le mardi de 9h à 12h

Valérie Montrieul, Adjointe en charge de la communication et du tourisme

Sur rendez-vous

Réservation du gîte communal Le Presbytère :

valerie.montrieul@vicq-sur-mer.fr

Francis Diss, Adjoint en charge des finances, du patrimoine, du littoral, des sentiers pédestres

Le mercredi de 14h à 17h

Alexia Lainé, Adjointe en charge des affaires sociales

Sur rendez-vous

Se renseigner sur ...

La vie de la commune, les décisions du conseil municipal, les réalisations et les projets de la municipalité, les associations et les activités sportives, culturelles ou de loisirs,

La location d'une salle communale ou du gîte

Le Presbytère :

Site internet : vicq-sur-mer.fr

Les actualités, événements ou aléas :

Page Facebook : [vicqsurmer](https://www.facebook.com/vicqsurmer)

Vous rendre à la mairie

Horaires d'ouverture

- Lundi de 14h à 17h
- Mardi de 9h à 12h / de 14h à 17h
- Mercredi de 9h à 12h / de 14h à 18h
- Jeudi de 9h à 12h / de 14h à 17h
- Vendredi de 9h à 12h / de 14h à 16h

Adresse

Mairie de Vicq sur Mer

17 bis Village de Cosqueville

50330 Vicq sur Mer

Contactez la mairie

Par téléphone

Tél : 02 33 54 31 96

En semaine et en dehors des horaires d'ouverture, un répondeur enregistre vos messages.

Le week-end, la ligne téléphonique de la mairie est transférée sur le téléphone personnel d'un élu.

Par mail

vicqsurmer.mairie@orange.fr

Par illiwap

Application gratuite à télécharger sur téléphone

Pour vous permettre de nous envoyer des signalements (accident, animal en divagation, inondation, coupure d'eau ou d'électricité...)

BULLETIN MUNICIPAL DE VICQ SUR MER

Edité par : La mairie de Vicq sur Mer

Directeur de la rédaction : Richard Leterrier, Maire

Conception : Valérie Montrieul, Adjointe au Maire

ISSN 2681-5893

